



Compte rendu SSCT 08 juin 2020

1. Point d'étape sur la reprise d'activité post confinement.

Suspicion de covid : la suspicion sur le site Le Havre ville Haute est levée, le test de l'agente est négatif.

Rappel du protocole en cas de suspicion : l'agent.e est isolé.e (15, médecin du travail ou médecin traitant en fonction de la gravité des symptômes) et le lieu de travail est fermé pour nettoyage.

Formation : le GO/NO GO pour la reprise des formations en présentiel sera donné le 12 juin. Sur la région 6 salles sont concernées : 2 sur Rouen et 4 sur Caen.

Programmation au vidéo portier : la DG préconise une alternance toutes les 2 heures. La DR rappelle qu'il ne s'agit pas d'un principe mais d'une préconisation.

Pression à la prescription : la direction réaffirme que nous sommes bien dans une période de reprise progressive des activités et qu'une pression à quelque niveau que ce soit ne doit pas être.

Pc portables : une nouvelle livraison a eu lieu pour la région le 3 juin : 83 PC distribués et 110 le seront après masterisation.

PRVL : aujourd'hui, un DE prenant rdv en ligne sur l'agenda doit rappeler le 3949 s'il souhaite que ce rdv soit dématérialisé et non physique, il aura la possibilité de faire ce choix dès la prise de rdv à partir du 22 juin.

QVT : un questionnaire national est envoyé à compter d'aujourd'hui pour faire le point sur la période de confinement et le ressenti des agent.es, notamment concernant le télétravail. La campagne est ouverte du 8 au 12 juin 2020. Un retour sera effectué au national et en région.

Campagne de télétravail : cette campagne et la négociation associée sont reportées car la DG souhaite analyser la période de confinement et attendre, notamment, le retour des questionnaires sur le ressenti des personnels.

Les agent.es de droit public peuvent au fil de l'eau faire remonter leur demande. Pour les agent.es de droit privé, l'EPA demeure l'occasion d'évoquer un souhait de télétravail mais la campagne ne reprendra qu'après janvier 2021. Les télétravailleurs de la vague 2019/2020 vont se voir proposer une prolongation de cet accord jusqu'à fin janvier 2021.

Retour sur site des télétravailleurs/télétravailleuses : les élues SSCT ont alerté la direction sur le manque de sens de ce retour sur site et des rotations. Certes, la direction respecte ses propres règles (jauges et protocole sanitaire) mais les agent.es s'interrogent sur le sens de les faire revenir sur site pour effectuer des tâches télétravaillables. La CGT alerte : la perte de sens est un risque pour la santé au travail et le télétravail demeure la priorité gouvernementale.

2. Mise à jour du plan de prévention des risques et d'amélioration des conditions de travail.

Le document unique a été modifié pour prendre en compte la crise sanitaire mais à ce jour de nombreuses modifications et adaptations sont encore à venir.

PPR : la direction souhaite intégrer les réflexions découlant de l'accident à Lubrizol mais pour cela, il faut attendre le retour de l'expertise. La date de ce retour n'est pas connue à ce jour.

Chaque site a retravaillé son DU/RPS, les DU locaux doivent être finalisés et diffusés au plus tard fin septembre.

La CGT déplore, cette année encore, de constater que ces documents nécessaires à notre sécurité soient encore non validés en cette fin de 1^{er} semestre.

3. Indicateurs santé, sécurité et conditions de travail.

Point sur février, mars et avril : les signalements effectués sur LISA sont surtout liés à une augmentation des agressions verbales, des propos virulents émanant des usager.es selon la direction.

37 fiches en février, 18 en mars et 15 en avril.

Ces fiches ont donné lieu à 12 courriers de niveau 1, 5 de niveau 2 et 5 dépôts de plainte ou main courante.

Dégradations : la direction nous signale des affiches collées sur les agences de Caen Beaulieu et Mondeville ainsi que des dégradations le week-end dernier. Ces affiches portent des hashtags « luttons pour ne pas mourir ».

Accidents de travail : 3 AT entre avril et mai.

1 AT trajet domicile/travail

1 AT à domicile en situation de télétravail

1 AT DR Rouen suite à de la manutention.

L'AT DR Rouen pose à nouveau la question de l'organisation de l'accueil à la DR : qui ? dans quelles conditions, notamment de sécurité?

Avranches : la situation du site est suivie par la DTD.

Le Tréport : La direction a choisi de traiter cette situation dans le cadre des AT car à ce jour aucune fiche de signalement n'a été faite.

Taux d'absentéisme : les taux d'absentéisme de 2020 sont « tronqués » par la crise sanitaire puisque, pour rappel, les situations de défaut de garde d'enfants ont été traitées comme des arrêts maladie.

Toutefois, certains sites présentent des taux d'absentéisme supérieurs à la moyenne et feront l'objet d'une analyse partagée (Herouville St Clair, Evreux Delaune, Elbeuf, Le tréport, Lillebonne...)

Lubrizonl : La DR est en attente de la restitution de l'expertise. Cette expertise sera partagée en CSSCT et en CSE.

Psychologues du travail : le protocole sanitaire prévoit de laisser les portes des bureaux ouvertes, toutefois, les psychologues du travail, dans le respect de leur code de déontologie, peuvent choisir de fermer leur porte mais ils/elles en assurent eux/elles même la désinfection.

Prochaine CSSCT : le 7 septembre 2020



Bulletin d'Adhésion à la CGT

Nom : Prénom :

Adresse :

Site, Service, Unité :

Tel :

E-Mail :@

A retourner auprès de la/du militant.e de votre choix.